



---

DESTINATAIRES : Médecins GMF - RLS Suroît et Haut-St-Laurent

EXPÉDITEURS : Cindy Patenaude, Chef des soins infirmiers 1<sup>re</sup> ligne et gestionnaire CLSC Haut St-Laurent – Suroît - DAH-HAL  
Linda Mailhot, Coordonnatrice Soins courants extrahospitaliers et de la gestion des CLSC – DAH-HAL  
Nicolas Charron, Adjoint à la directrice de l'accessibilité et de la coordination extrahospitalière des soins et services par intérim

DATE : Le 10 novembre 2025

OBJET : **Prélèvements urgents – Procédures à respecter**

---

Chères collègues, chers collègues,

Afin d'assurer la sécurité des patients et la fluidité des services, il est essentiel que les prélèvements urgents soient réalisés selon des modalités uniformes et rigoureuses.

**Rappel important :**

- Toute requête de prélèvement urgent doit obligatoirement comporter la mention « Ce jour » et la case « Urgent » cochée.
- Sans ces indications, le prélèvement sera refusé et le patient sera invité à prendre rendez-vous via Clic Santé.

Nous comptons sur votre collaboration pour :

- **Respecter les plages horaires propres à chaque CLSC** pour les prélèvements urgents.
- **Communiquer avec les établissements hospitaliers** (Hôpital du Suroît, Barrie Memorial) uniquement par le personnel de la clinique, et non par le patient, lorsque requis.
- **Utiliser Clic Santé** pour vérifier la disponibilité en PSL lorsque les plages locales sont dépassées.

Ces mesures visent à garantir que les résultats critiques soient accessibles en moins de 24 heures, permettant ainsi d'initier rapidement un traitement ou d'orienter le patient vers un centre hospitalier si nécessaire.

Vous trouverez en pièces jointes les procédures détaillées pour chaque secteur (Beauharnois, Valleyfield, Huntingdon). Nous vous invitons à les consulter attentivement et à les appliquer sans exception.

Votre engagement est essentiel pour maintenir la qualité et la sécurité des soins dans notre réseau.

Merci de votre collaboration.